

Plan climat : une ambition à confirmer



Suite à la décision de Donald Trump d'initier le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris, le Président Emmanuel Macron avait prononcé des mots forts, réussi sa communication et réuni début juin la société civile française pour signifier sa volonté d'aller plus vite et plus loin dans la lutte contre les changements climatiques.

Pour ce faire, la publication rapide d'un plan d'action climat de la France a été annoncée. Alors qu'il était en discussion, François Clavairolly a, au nom de la Fédération protestante de France, interpellé le Président ainsi que le ministre de la transition écologique et solidaire Nicolas Hulot dans un **courrier de plaidoyer** pour un plan ambitieux, dont la justice et la solidarité seraient les fondements. (ci-dessous)

Le 6 juillet dernier, ce [plan climat](#) a été rendu public. Orienté autour de 6 grands thèmes déclinés en 23 axes, il couvre un champ large, depuis la mobilisation de tous les acteurs de la société jusqu'à la définition de la diplomatie française, renvoyant toutefois plusieurs choix liés à l'agriculture et aux transports aux [Etats généraux de l'alimentation](#) et aux [Assises de la mobilité](#).

Il ne s'agit pas ici de proposer une analyse complète de ce plan ; le lecteur cherchant un point de vue critique détaillé pourra notamment consulter l'[avis des ONG](#) françaises expertes. Intéressons-nous spécifiquement aux trois points soulevés par la FPF dans son plaidoyer :

- Quant au **relèvement des ambitions européenne et française** : La France œuvrera à une revue à la hausse des objectifs européens en termes de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES), mais le plan ne mentionne ni l'efficacité énergétique ni les énergies renouvelables. Au plan national, la France mettra fin à la production électrique issue du charbon dans ses 4 centrales dès 2022 et proposera des contrats de transition écologique aux salariés concernés par cette évolution ; elle n'accordera pas de nouveaux permis d'exploration d'hydrocarbures ni ne renouvellera les concessions existantes, entendant cesser toute production sur son sol d'ici 2040 ; elle veut mettre fin à la vente de voitures émettant des GES d'ici 2040 et faire converger les fiscalités essence et diesel ; elle augmentera de façon accélérée le prix du carbone ; tout ceci va dans le sens du nouvel objectif qu'elle se fixe à l'horizon 2050 : la neutralité carbone, qui devra être atteint à travers une nouvelle stratégie nationale bas-carbone et une nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie.
- Quant à la **protection des personnes les plus vulnérables** : S'il ne mentionne pas le décret qui est censé intégrer efficacement la performance énergétique dans les critères de décence d'un logement, le plan énonce que la France entend accompagner locataires et propriétaires pour mettre fin à la précarité énergétique et se donne pour objectif de ne plus avoir de « passoires thermiques » d'ici 10 ans, en mobilisant notamment de nouveaux instruments financiers et en usant 4 milliards d'euros du plan

d'investissement ; en outre, un nouveau Plan national d'adaptation au changement climatique sera publié avant la fin de l'année avec une augmentation des financements dédiés.

- Quant au **soutien à un développement durable et à la lutte contre la pauvreté** : Le plan ne mentionne ni les engagements financiers chiffrés de la France ni la taxe sur les transactions financières (TTF).

Il apparaît que de manière générale le plan climat va dans la direction souhaitée. Plusieurs objectifs annoncés sont ambitieux, bien que la notion de « neutralité carbone » ne soit pas définie et soulève des enjeux techniques comme éthiques importants. Si quelques mesures sont déjà précisées, dont des décisions fortes, de nombreux moyens de mise en œuvre seront cependant annoncés ultérieurement et les silences identifiés sont à nos yeux regrettables, en particulier celui relatif à la solidarité internationale. Notons qu'entretemps, le Président a reporté l'adoption de la TTF tout en annonçant la tenue d'une conférence mondiale sur le financement climat en France le 12 décembre 2017, date anniversaire de l'adoption de l'Accord de Paris.

Ceci souligne que les deux années à venir sont particulièrement importantes. Au niveau national, les moyens de mise en œuvre seront précisés – ils doivent être adéquats ; les États généraux de l'alimentation et les Assises de la mobilité se tiendront – ils doivent traiter de tous les sujets, être inclusifs et engager des transitions durables, aux deux sens du terme.

Au niveau international, les négociations entendent adopter les règles de mise en œuvre de l'Accord de Paris à la COP24 en 2018 – elles doivent être claires et opérationnelles ; la COP24 sera aussi l'occasion du premier point d'étape sur les contributions nationales des États au regard des objectifs fixés par l'Accord – on sait d'ores et déjà qu'elles sont insuffisantes, en particulier parmi les pays dits développés : il faudra les revoir à la hausse.

En d'autres termes, si elle a engagé sa transition écologique et solidaire, la France est au défi de traduire ses ambitions en actes avec fermeté et cohérence. Le Président Emmanuel Macron a dit que la crédibilité de la France sur la scène internationale dépendait de son exemplarité. On ne saurait mieux dire.

Martin Kopp,

Coordinateur du groupe climat de la FPF



Le président

Monsieur le Président
de la République française
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Monsieur le Ministre
de la transition écologique et solidaire
Grande Arche
Tour Pascal A et B
92055 La Défense Cedex

Paris, le 27 juin 2017

Objet : Plaidoyer pour un plan d'action climat ambitieux

M. le Président de la République,
M. le Ministre de la transition écologique et solidaire,

A l'occasion de la COP21, la Fédération protestante de France (FPF) a exprimé auprès de la Présidence et du Gouvernement sa conviction que les changements climatiques constituent un enjeu crucial pour le présent et l'avenir. Elle l'a fait notamment dans le cadre de la déclaration de la Conférence des responsables de culte en France (CRCF) sur la crise climatique, remise à l'Élysée le 1^{er} juillet 2015.

Le Sommet des Consciences sur le climat, tenu au Conseil économique, social et environnemental (CESE) en amont de la COP21 a souligné que la voix de consciences, dont les responsables religieux, et l'engagement concret des croyant-e-s, apportent une contribution essentielle.

En tant que protestant-e-s, nous soulignons en particulier que les changements climatiques soulèvent une question de justice et posent une exigence de solidarité, dans la mesure où les premières victimes, dont les plus pauvres, portent une responsabilité limitée, sinon nulle, dans ce dérèglement. Ainsi, la crise climatique pose un défi spirituel et moral.

Nous avons entendu vos mots forts, M. le Président, en réponse à l'annonce du retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris. Nous avons aussi entendu votre conviction que la crédibilité de la France sur la scène internationale dépendait de son exemplarité propre. Nous nous réjouissons de ces prises de position, auxquelles nous souscrivons.

C'est pourquoi, tandis que le plan d'action climat du Gouvernement est en voie de finalisation, et à quelques mois de la COP23, je vous écris, M. le Président et M. le Ministre, afin de vous encourager et de vous appeler à une ferme ambition. La France fait face aux défis de la cohérence, du renforcement

et de l'accélération de son action dans toutes les politiques publiques relevant de la lutte contre les changements climatiques.

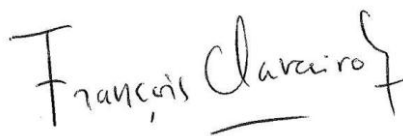
En particulier, je souhaite porter à votre attention :

- Le besoin de **revoir à la hausse avant 2020 la contribution nationalement déterminée (NDC) de l'Union européenne tout comme les objectifs et moyens de mise en œuvre nationaux de la France**, en accord avec le but fixé par l'Accord de Paris de poursuivre les efforts pour rester en deçà de + 1,5 °C de réchauffement. Nous appelons la France, gardienne de l'Accord, à être moteur au sein de l'UE pour cette relève rapide de l'ambition.
- Le souci de **protéger les populations les plus vulnérables aux impacts des changements**, en leur permettant de s'adapter et en prenant en compte les pertes et dommages dont ils souffrent. En particulier, la lutte contre la précarité énergétique en France nécessite, d'une part, la reformulation du décret décence, qui n'intègre pas de manière efficace le critère de performance énergétique minimale aux conditions de décence d'un logement, et d'autre part, de donner la priorité aux "passoires énergétiques" lors d'une rénovation du bâti accélérée.
- Le devoir de **favoriser un développement écologiquement responsable et la lutte contre la pauvreté** en garantissant un financement adéquat, le transfert de technologies et le renforcement des savoirs et compétences. Notamment, cela signifie le respect de la promesse de la France de porter à 5 milliards d'euros par an ses financements climat dès 2020 ; en leur sein, il importe d'atteindre un équilibre entre atténuation et adaptation et de compter une part accrue de dons. Nous nous réjouissons en outre de l'annonce faite aux ONG de la volonté de valider la taxe sur les transactions financières européenne dès cet été et d'affecter une partie de ses recettes à la finance climat pour le sud ; nous appelons la France à respecter cet engagement de solidarité.

Sur le terrain, nous prenons activement notre part. En particulier, avec les autres institutions chrétiennes en France et des ONG chrétiennes, nous lancerons en septembre un "Label Église verte" au niveau national, qui permettra notamment de baisser l'empreinte carbone des communautés chrétiennes et accompagnera les chrétiens dans une conversion écologique.

C'est ainsi, grâce à la mobilisation, les encouragements de tous et par de mutuelles interpellations, que nous pourrons prendre part à cette cause décisive.

Veuillez recevoir, M. le Président et M. le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in dark ink, reading 'François Clavairoly' with a stylized flourish at the end.

François Clavairoly
Président de la Fédération protestante de France

Copies à :
M. Le Drian, Ministre
M. Vidal, Ministre